

# 1<sup>ère</sup> visite de chantier

## Création d'une voie nouvelle entre La Bastide et le Puy-Ponchet



Nicolas PIERRE - Architecte

Contact presse : Hélène VALLEIX  
**Limoges Métropole**  
05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71  
[helene.valleix@limoges-metropole.fr](mailto:helene.valleix@limoges-metropole.fr)

  
**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**UNION EUROPEENNE**  
Fonds Européen de  
développement Régional

D'un côté, La Bastide, quartier d'entrée de ville en pleine restructuration, et de l'autre, Le Puy-Ponchet, secteur en plein essor doté d'équipements récents de loisirs tels que L'Aquapolis, de vie quotidienne et d'activité économique, avec la proximité d'ESTER Technopole.

Pour relier ces deux espaces, séparés par l'A20, Limoges Métropole a entrepris, début 2021, la création d'une voie nouvelle entre ces deux quartiers (950 mètres de long), comprenant un franchissement autoroutier de 130 m de long, dédié aux transports en commun et aux modes doux.

Les objectifs : faciliter l'accès à l'emploi et aux loisirs et ainsi réduire les inégalités sociales en connectant un quartier prioritaire de la politique de la ville à ce lieu d'activités, construire une nouvelle ligne de bus à forte fréquence qui passera par La Bastide, la gare et le CHRU et développer de nouvelles offres d'habitation dans les quartiers du Puy-Ponchet et de la Technopole ESTER.

### Ainsi, le projet tend à :

- **Répondre à des enjeux socio-économiques**, en permettant une liaison physique à l'emploi et aux activités socialement intégrantes par-delà l'autoroute,
- **Répondre à des enjeux environnementaux** en créant un pont dédié aux transports en commun et aux modes doux, tout en préservant et en mettant en valeur l'environnement et le paysage,
- **Compléter le programme ANRU** par la création d'une voie dédiée au transport en commun qui offrira aux habitants du quartier de La Bastide notamment, plus de facilité pour travailler dans le quartier de la Technopole ou dans les différentes entreprises en zone nord à Limoges ou sur la zone d'emploi du Palais-sur-Vienne.
- **Compléter la desserte à venir des nouvelles lignes du Bus à Haut Niveau de Service**, en cohérence avec la réorganisation du réseau de transports urbains.



Nicolas PIERRE - Architecte

**Pour Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole**

*« Développer les offres de mobilité, connecter les zones périphériques en concertation avec la population, intégrer une nouvelle identité au paysage existant, assurer une économie responsable sont les enjeux majeurs de ce projet permettant à Limoges Métropole d'être un territoire exemplaire en matière de cadre de vie. »*

**Pour Emile-Roger Lombertie, Maire de Limoges**

*« Le désenclavement de la zone d'ESTER et de la Bastide tout comme l'amélioration des transports de Limoges Métropole passent par la création d'une voie nouvelle avec un pont sur l'A20. Limoges Métropole y investit et comme pour le réseau de Chaleur fait travailler des entreprises de Limoges. Nos investissements maintiennent ou créent les emplois locaux. »*

**Pour Gilles Bégout, Vice-président de Limoges Métropole en charge de la voirie**

*« La Bastide est aujourd'hui encore un secteur très enclavé. Cet aménagement permettra ainsi d'ouvrir le quartier vers les services et les loisirs. Dans ce projet, la notion de technicité est également très importante mais également la prise en compte de l'environnement. Mais la technologie du pont a aussi été très étudiée. Pour ne pas impacter la circulation sur l'autoroute durant le chantier, le pont sera construit à côté. Pour sa mise en place définitive, nous glisserons ensuite le tablier sur les piles. »*

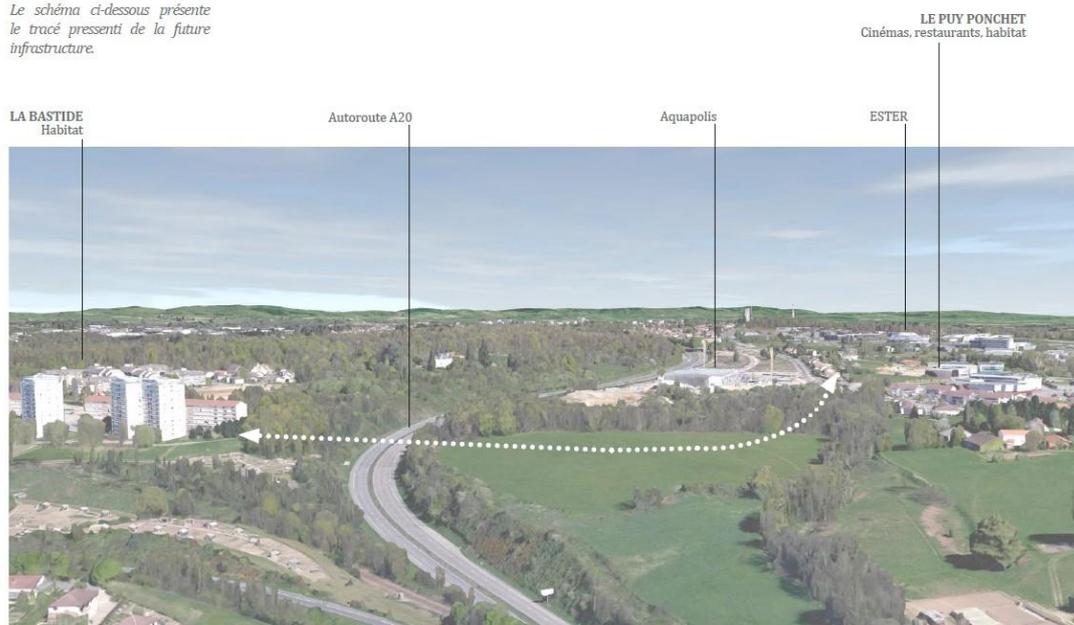
**Ce projet incarne ainsi le volontarisme de Limoges Métropole de renforcer les opérations d'aménagement menées dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain dont les premiers travaux ont débuté en 2017, afin d'apporter au quartier de La Bastide un tout nouveau visage et de nouvelles connexions avec son environnement.**

**Les travaux qui devraient s'achever en 2023, sont financés par Limoges Métropole à hauteur de 10 M d'euros TTC, avec le soutien de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 (1M d'euros) et de l'Union Européenne (1 M d'euros).**

## FRANCHISSEMENT A20, UN PROJET À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Depuis 2016 et l'approbation du Conseil communautaire d'un schéma de principe portant sur la modernisation du réseau des transports en commun, Limoges Métropole travaille sur une liaison dédiée aux modes de transports alternatifs à la voiture afin de relier le quartier de La Bastide au quartier du Puy Ponchet, situés au nord de Limoges. Ce projet a surtout été conçu avec **une vision à 360° dans le but de respecter l'environnement et le cadre de vie des habitants. Une démarche durable qui s'inscrit parfaitement dans les préoccupations d'aujourd'hui.**

*Le schéma ci-dessous présente le tracé pressenti de la future infrastructure.*



### UNE COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE PROJET BASTIDE 2020

Initié en 2015, le projet Bastide 2020 a permis **de réaménager l'entrée de ville et d'améliorer l'accessibilité du quartier aux équipements et aux services du territoire**, notamment en modernisant différents espaces publics.

Afin d'intégrer **les préoccupations des usagers et des riverains à ce projet, Limoges Métropole a réalisé une concertation suivie d'une enquête publique en 2018** pour adapter au mieux cet aménagement aux besoins de la population.

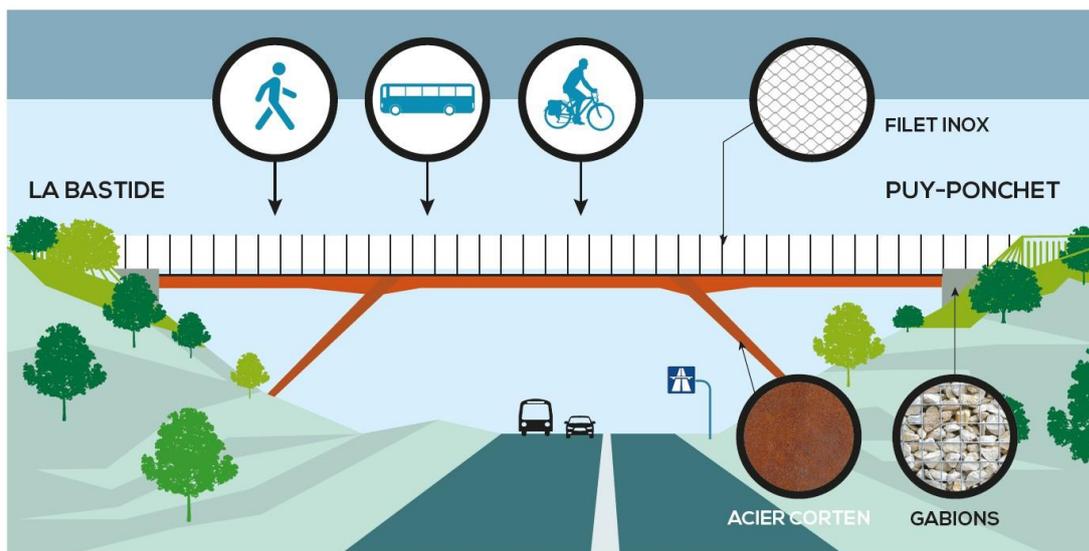
Intégrée au projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) sur la future liaison Nord-Sud, cette voie directe et dédiée aux bus, modes doux et piétons, facilitera les déplacements. Le but du BHNS étant de prioriser certains axes avec des voies dédiées et des priorités aux carrefours pour les transports en commun afin d'offrir un gain de temps lors des trajets.

## UN OUVRAGE INTEGRÉ DANS LE PAYSAGE

Tirant parti du dénivelé important qu'il y a entre le terrain naturel de part et d'autre de l'ouvrage et l'autoroute A20 située en contre-bas, **la mise en œuvre d'un ouvrage à béquilles s'est révélée la plus adaptée à la topographie du site**, renforçant le caractère aérien de cette nouvelle liaison inter-quartier.

**En tenant compte de l'environnement végétal jouxtant le site**, l'architecte en charge du projet a privilégié **des matériaux exprimant leurs qualités propres**. L'ossature métallique en acier autopatinable, les murets en gabion ainsi que les palissades en bois brut ont été retenus.

C'est donc un **choix écologique et environnemental, au service du renforcement d'une biodiversité, qui dégage naturellement des économies de projet et d'entretien**. Pour l'éclairage, encore une fois, le choix s'est porté sur **une solution limitant la pollution lumineuse tout en économisant l'énergie**. Seules les voies dédiées aux modes actifs seront éclairées avec un dispositif de détection de présence.



Nicolas PIERRE - Architecte

## UNE NOUVELLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Alors que les sols s'appauvrissent, que la sécheresse s'accroît, que les inondations sont de plus en plus fréquentes, la gestion des eaux pluviales pose question. Les réseaux enterrés sont parfois saturés par les épisodes orageux et le ruissellement jusqu'à un avaloir, parfois sur des dizaines de mètres, charge l'eau en hydrocarbures et divers polluants. **Afin de préserver nos ressources en eau, Limoges Métropole a choisi d'utiliser pour la première fois sur son territoire la gestion intégrée des eaux pluviales qui respecte le cycle naturel de l'eau**, conformément au Schéma Directeur de Gestion des Eaux (SDAGE – Code de l'Environnement).

Le but : **maintenir ou créer des conditions environnementales les plus proches possibles de l'état naturel du sol, propices pour que l'eau pluviale s'infilte au plus près de son point de chute**. Pour cela, aucun réseau de canalisations n'est créé. Il n'est plus question de créer des ouvrages spécialement dédiés à l'eau mais d'utiliser un autre ouvrage ou lieu pour lui créer une seconde fonction, la fonction hydraulique. On parle alors de gestion intégrée ou de plurifonctionnalité des ouvrages.

**L'infiltration des eaux se fera via des noues\* paysagères de stockage et d'infiltration positionnées tout le long de la nouvelle voie**. Dans les noues, il a été fait le choix de planter des espèces de graminées qui sont résistantes à la sécheresse et qui acceptent aussi de temps en temps d'avoir leurs racines dans l'eau. Elles ne nécessitent qu'un à deux fauchages par an, donc très peu d'entretien.

En **conservant la perméabilité des sols naturels** du côté du secteur du Puy Ponchet et en désimperméabilisant les sols côté La Bastide, ce mode de gestion permet de **lutter contre les îlots de chaleur**.

De plus, grâce à cette méthode, **Limoges Métropole économise 1 M d'euros** sur le terrassement et l'assainissement en phase travaux et réalisera également des économies sur la maintenance tout le long de la durée de vie de l'infrastructure.

**Nouveau procédé sur notre territoire, ce mode de gestion des eaux pluviales s'est imposé naturellement à l'issue d'une réflexion globale guidée par une conception durable de l'espace public**.

*\* Une **noue** est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour l'évaporer ou pour l'infiltrer sur place.*

## UNE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Conformément au Code de l'Environnement, les études de conception ont été guidées par la séquence « éviter, réduire, compenser ».

- ✓ **Éviter** : Afin de limiter l'impact sur l'environnement et la faune, la zone d'implantation a fait l'objet d'un diagnostic sur le milieu naturel. Le tracé retenu préserve la majorité des arbres centenaires de lisière qui abritent des espèces protégées (insectes xylophages et chauves-souris), il traverse le bois et coupe la lisière de la forêt de manière franche afin de préserver le maximum d'arbres remarquables.
- ✓ **Réduire** : Le tracé impactant malgré tout une partie du territoire de vie et de chasse des chauves-souris, le maintien de leur présence sur le site du Puy Ponchet n'est possible qu'en élargissant leur territoire par sa connexion à La Bastide. Un passage pour ces espèces sera donc créé sur le pont, délimité par des palissades en bois brut. Il sera relié aux boisements de part et d'autre par des haies de guidage, facilitant ainsi leur circulation et leur permettant ainsi d'accéder à d'autres espaces de vie. De plus, des passages pour la faune seront aménagés sous la route au niveau du boisement, afin de permettre notamment la circulation des salamandres, en toute sécurité.
- ✓ **Compenser** : Les impacts sur l'environnement liés à la destruction de ces espaces naturels n'ayant pas tous pu être évités ou réduits. Limoges Métropole va devoir maîtriser le foncier de 45 hectares de milieux boisés feuillus et de milieux ouverts et semi-ouverts et en assurer la gestion et le suivi écologique pendant 30 ans et protéger ainsi la biodiversité.



Nicolas PIERRE - Architecte

# CHIFFRES CLÉS



Longueur de la nouvelle route :  
**950 m** incluant un pont franchissant l'A20



Le pont :  
• longueur : 130 m • largeur : 14 m  
• hauteur de franchissement : 21 m  
462 tonnes d'acier autopatinable



Plantations :  
• Graminées pour noues : 2785  
• Arbustes pour haies de guidage des chiroptères : 417  
• Arbustes pour reboiser la zone de chantier côté La Bastide : 4600



**1 million d'euros d'économie**  
lié à la gestion intégrée des eaux pluviales



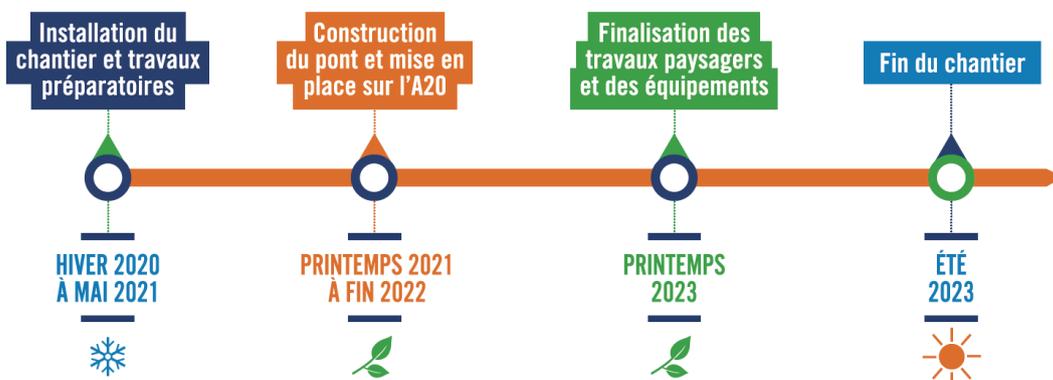
**80% des matériaux** utilisés pour la route sont issus du réemploi et 70% des déchets produits seront réemployés, recyclés ou transformés



**45 hectares de terrain préservés**  
pour compenser les travaux effectués en milieu naturel

## CALENDRIER DES TRAVAUX

### LES GRANDES ETAPES DE TRAVAUX\*



\* Données à titre prévisionnel

## Clauses sociales

Dans le cadre de ce marché, 3 990 heures d'insertion sont réservées à des publics éloignés de l'emploi, ce qui représente plus de 2 ETP (équivalent temps plein). Les métiers concerneront la voirie et l'ouvrage d'art.

## COÛT DU CHANTIER ET INTERVENANTS

### Montant estimé des travaux : 8 467 495€ HT

avec la participation de l'Etat (Dotation de soutien à l'investissement local) à hauteur de 1 000 000€, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Union Européenne.

### LES ACTEURS DU PROJET

**Maître d'ouvrage :** Limoges Métropole

**Partenaires techniques :** Ville de Limoges et DIRCO

**Comité de pilotage :** Ville de Limoges et Limoges habitat

### OUVRAGE D'ART

- GTM GC Nouvelle-Aquitaine
- GTM Sud-Ouest TP GC
- EIFFAGE METAL
- MASSY TP
- CROIZET POURTY

### VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

- EUROVIA

### ÉCLAIRAGE

- ENGIE

### ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

- ELLENY
- INFRASERVICES
- ARCADE INGENIERIE

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

- SCE

### COORDINATEUR SANTÉ SÉCURITÉ

- DEKRA

### SUIVI ENVIRONNEMENTAL

- Julien Vittier / Vincent Nicolas / Cyril Laborde

### CONTRÔLE EXTÉRIEUR

- GINGER CEBTP
- GEO SURVEY & TOPOGRAPHY
- ALPHA BTP OUEST
- Bureau VERITAS

### REFERENT COVID-19 MAITRE D'OUVRAGE

- Cabinet DUBOC